



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé mentale des Français

Question au Gouvernement n° 3933

Texte de la question

SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS

M. le président. La parole est à M. Pierre Vatin.

M. Pierre Vatin. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, malgré les annonces du Gouvernement, la santé mentale des Français reste la grande absente de la gestion de la crise du covid-19. Les nombreuses restrictions prises par le Gouvernement depuis plus d'un an ont cassé des vies : isolement social et sentimental, impossibilité de faire son deuil, soins hospitaliers reportés, hausse des violences familiales, perte d'emploi, diminution des salaires. Les trois confinements, le couvre-feu généralisé et les interdictions de déplacement vécues comme des assignations à domicile, auxquels s'ajoute la fermeture des écoles, ont autant de conséquences sur la santé des Français que le covid lui-même. Ces conséquences prennent des formes multiples : dégradation de la santé mentale, troubles dépressifs d'anxiété et du sommeil, comportements addictifs. Les derniers chiffres sur les pensées suicidaires des adolescents sont plus qu'alarmants et témoignent de l'impact psychologique des restrictions des libertés et de l'urgence de prendre des mesures à la hauteur de la détresse de nos jeunes.

Pour soulager leur souffrance, les Français consomment plus d'antalgiques, d'anxiolytiques et d'antidépresseurs que d'habitude. La lenteur de la campagne de vaccination ne fait qu'aggraver la situation et les mesures prises pour lutter contre la détresse psychologique de nos concitoyens sont très insuffisantes. Certaines complémentaires santé ont instauré un dispositif visant à prendre en charge au moins quatre consultations de psychologue par an, sur prescription médicale et à hauteur de 60 euros la séance. Cependant, faute de moyens et de remboursement par la sécurité sociale, nos compatriotes renoncent à consulter un psychologue ou un ostéopathe.

Je vous incite donc, monsieur le ministre, à instituer une prime santé à destination des Français les plus modestes, qu'ils soient bénéficiaires de la CMU – couverture maladie universelle – ou qu'ils dépassent son plafond mais ne disposent pas des revenus suffisants pour accéder à ces soins onéreux. Plus généralement, que comptez-vous faire pour lutter contre les risques qui pèsent sur la santé mentale des Français ? Il s'agit, là aussi, d'un enjeu de santé publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Meyer Habib applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. La question que vous posez est fondamentale. La santé mentale des Français s'est dégradée pendant la crise sanitaire.

M. Adrien Quatennens. Et celle du Gouvernement ?

M. Olivier Véran, ministre . Différents indicateurs l'attestent et nous connaissons les causes de cette dégradation, qui sont d'ailleurs multiples. Vous avez évoqué la peur de l'enfermement. La peur du virus, mais aussi le deuil, qui se déroule parfois dans des conditions difficiles, et la présence de la maladie autour de soi constituent également des facteurs négatifs, soulignés par les études et que nous ne devons pas sous-estimer. D'ailleurs, quand nous prenons des mesures pour protéger la population contre le virus, nous soulageons l'anxiété des Français qui ont peur de la maladie et dont on parle finalement assez peu.

De fait, 66 % des Français interrogés déclarent présenter des troubles du sommeil et 31 % des symptômes anxio-dépressifs. Vous le savez, l'État, les collectivités territoriales et le tissu associatif, très riche dans notre pays, sont mobilisés depuis plus d'un an à travers des lignes téléphoniques et des numéros verts,... (« Ah ! » sur les bancs du groupe FI)

Un député du groupe FI . Nous sommes sauvés !

M. Olivier Véran, ministremais aussi des structures physiques, qui permettent de répondre à la détresse psychologique des personnes en leur présence.

Vous riez quand je parle des numéros verts, mais quand une personne est toute seule chez elle, isolée, et qu'elle n'a pas la chance d'être un parlementaire entouré des membres de son groupe, la possibilité de passer un coup de téléphone à un spécialiste qui saura l'écouter et l'accompagner peut lui sauver la vie !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.)

Vous pouvez tout ringardiser : c'est votre vision de la société, ce n'est pas la mienne !

Au-delà de ces dispositifs, nous avons renforcé les cellules d'urgence médico-psychologiques, y compris à destination des soignants, très mobilisés en cette période, qui ont parfois besoin d'un soutien psychologique.

Nous avons également décidé le recrutement de plus de 150 psychologues dans les centres médico-psychologiques, en particulier dans les structures infanto-juvéniles. Je l'ai annoncé, nous déploierons prochainement les premiers secours en santé mentale et nous allons renforcer l'accès aux soins psychologiques. Sur ces différents sujets, des propositions seront bientôt présentées. (Mme Danielle Brulebois et M. Philippe Berta applaudissent.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3933

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 avril 2021](#)